

Initiatives ministérielles

moyen prévu pour cette fonction est le plus bas de tous. On compte embaucher 45 personnes pour faire ce travail au salaire moyen de 31 471 \$ par année. Autrement dit, qui sont les mieux payés? Ceux qui conseillent les sociétés. Les gens du ministère des Consommateurs et des Sociétés qui sont chargés, semble-t-il, d'expliquer aux sociétés comment effectuer leurs paiements au titre de la taxe le plus efficacement possible. Ce sont eux qui remportent la palme. Passons ensuite au ministère du Revenu national où les employés embauchés s'occuperont de mettre cette taxe à exécution en pressurant les Canadiens. Ils arrivent au deuxième rang en matière de rémunération. Ceux qui s'occupent des remboursements de crédit de taxe sont les moins bien rémunérés de tous.

Je demande au député de se renseigner auprès du ministre à ce sujet. Je suis convaincu que le ministre sera très heureux de lui faire savoir combien de hauts fonctionnaires seront embauchés à des salaires très élevés pour combler les postes supérieurs du ministère des Consommateurs et des Sociétés. Regardez les chiffres. J'invite le député à prendre connaissance du budget supplémentaire. Peut-être constatera-t-il après cela qu'il est d'accord avec mon analyse de la situation et se rendra-t-il compte que lorsque le président du Conseil du Trésor parle d'une meilleure administration, ce dont il parle, c'est de soutirer davantage d'argent des Canadiens.

Récemment, j'ai reçu des communiqués de presse de chefs d'entreprises qui m'ont réjoui. Ces communiqués provenaient de la Chambre de commerce du Canada, de l'Association des manufacturiers canadiens et du Business Council. Je sais que le ministre aussi en a reçu copie. Ces chefs d'entreprises priaient tous Ottawa et les provinces de limiter leurs dépenses. Ils étaient tout simplement sidérés devant les dépenses du gouvernement conservateur, ses déficits budgétaires incontrôlés, son incapacité de faire quoi que ce soit pour juguler le déficit.

Certaines de ces personnes aiment peut-être la TPS, mais l'ensemble des dirigeants de petites et moyennes entreprises que je connais au Canada sont tout à fait opposés à cette taxe. Le député sait cela aussi. S'il faisait bien son travail, il présenterait les pétitions que des milliers de ses électeurs signent pour protester, j'en suis sûr, contre la TPS. Ils s'opposent à la taxe. Plus de 80 p. 100 des Canadiens sont contre la TPS. Que le député le sache. S'il écoutait ces 80 p. 100 de Canadiens, il voterait contre la taxe et il siègerait de ce côté-ci de la Chambre comme ses anciens collègues qui ont eu le bon sens de

quitter le Parti progressiste conservateur et de traverser de ce côté-ci.

Cet avant-midi, le ministre a déclaré que ce projet de loi est censé être bénéfique pour les Canadiens. Il a déclaré qu'il serait bon pour les Canadiens parce qu'il rendrait le gouvernement plus efficace. Cela m'amène à vous citer quelques exemples de cette efficacité gouvernementale pendant ces dernières années. J'ai fait un calcul à partir des Comptes publics du Canada. J'ai pensé qu'il serait utile de voir quel genre d'augmentation de taxe avaient subi les Canadiens au cours des dernières années.

En examinant l'augmentation des recettes année après année, j'ai découvert qu'en 1984-1985, soit l'exercice 1985, les recettes du gouvernement du Canada ont augmenté de 10 p. 100. Cette année-là a été la première année importante pour le gouvernement conservateur. C'était la première année après les élections désastreuses de 1984 qui avaient paralysé l'économie canadienne.

Je me souviens du gouvernement Diefenbaker. Je m'en souviens, et je suis sûr que les députés d'en face diraient comme moi que ce fut probablement le pire gouvernement que le Canada n'avait jamais eu jusqu'alors. Tout le monde admet que le gouvernement Diefenbaker fut une catastrophe pour le Canada.

Le seul auquel je puisse penser qui soit encore pire est le gouvernement actuel. Ces chiffres le montrent bien. En 1984-1985, les recettes ont augmenté de 10 p. 100, si l'on compare 1985 à 1984; l'année suivante, on note une augmentation de 8 p. 100; l'année suivante, de 11 p. 100; l'année suivante, de 13 p. 100; l'année suivante, de 6 p. 100; enfin, cette année, si l'on compare 1990 à 1989, l'augmentation projetée est de 9 p. 100.

Ce sont des hausses de recettes de cet ordre qu'a connues ce gouvernement. Nous avons déjà dit qu'il a augmenté les taxes plus de 31 fois; pensez maintenant à ce que ce sera avec la TPS. Et le ministre se préoccupe d'efficacité. . .

M. Sobeski: Il ne vous restera plus de marge de jeu avec votre carte de crédit.

M. Milliken: Le député me dit qu'il n'a pas de marge de jeu avec sa carte de crédit. C'est parce que le gouvernement a manqué à ses responsabilités et n'a pas tenu ses promesses. C'est ça la raison et il le sait. C'est pourquoi il faut mettre ce gouvernement à la porte le plus vite possible.